Lycée Marie Curie 92 SCEAUX
année scolaire 2012-2013

CDI : mode d'emploi

Présentation du CDI	p 01-03
Les postes informatiques	p 04
La recherche avec BCDI	p 05-07
La recherche avec Internet	p 08-13

Les informations du CDI
sont visibles sur le site Web de la Cité scolaire
http://www.lyc-marie-curie-sceaux.ac-versailles.fr/

Patrice CHEMEL

septembre 2012

Présentation du Centre de Documentation et d'Information du lycée Marie Curie de Sceaux

Année scolaire 2012-2013

Situé au centre de l'établissement, le CDI est construit sur deux niveaux :

- un rez-de-chaussée, partagé en trois parties pour les élèves du collège, du lycée et des classes préparatoires.
- un étage, réservé aux lycéens et aux élèves de prépas.

97 places (dont 16 en salle vidéo) et quatorze ordinateurs sont à la disposition des lycéens. L'accès au CDI est réservé en premier lieu aux classes venant travailler avec leurs professeurs (ex : TPE, ECJS, enseignements d'exploration) ; les élèves en autonomie consulteront le planning hebdomadaire d'occupation du CDI affiché sur la porte d'entrée avant d'entrer.

Centre de ressource documentaire, le CDI est un lieu de travail, individuel et collectif où la priorité est donnée à la recherche et à la lecture ; l'élève peut y recevoir de l'aide et des conseils. Tous les élèves sont inscrits à titre individuel et automatiquement en début de l'année scolaire. L'accès à la bibliothèque est libre, et le prêt est gratuit.

Ce lieu n'étant pas une cafétéria, le silence et le respect du travail des autres y sont une règle absolue : en conséquence tout élève dérangeant les autres sera exclu. On n'entre pas au CDI avec des aliments ou des boissons ; sont aussi interdits baladeurs et téléphones portables (confiscation possible).

Toute dégradation du matériel sera sanctionnée par une exclusion définitive du CDI. De même tout ouvrage perdu ou abîmé doit être remplacé. Il convient de se reporter au règlement intérieur de la Cité scolaire figurant dans le carnet de liaison.

Les personnels

l'équipe est constituée de 3 professeurs documentalistes :

M. Patrice CHEMEL (lycée et CPGE) temps complet
Me Isabelle HOUART (lycée) mi-temps
Me Frédérique ASTIER (lycée) mi-temps

Horaires d'ouverture du CDI

Lundi :	8h30-18h00	Mardi :	8h30-18h00
Mercredi :	8h30-12h30	Jeudi :	8h30-18h00
Vendredi :	8h30-18h00	Samedi :	8h30-12h30

Que trouve-t-on au CDI ?

Une bibliothèque :

Constituée d'environ 32.000 documents, tous niveaux confondus (collège, lycée, classes préparatoires).

Le lycée est abonné au quotidien " Le Monde ", et à 54 mensuels et hebdomadaires divers couvrant toutes les disciplines enseignées dans l'établissement.
Des livres, fiction (romans, BD…), documentaires, usuels (encyclopédies, dictionnaires…).
Des manuels scolaires à consulter sur place exclusivement.
Des cédéroms d'archives de revues comme " Le Monde", "Alternatives -économiques" ou d'encyclopédies "Encyclopaedia Universalis" …, installés sur des ordinateurs dédiés.

- Des BD et des Mangas au 1er étage dans l'espace lecture détente.

Modalité du prêt (3 objets au maximum en même temps : 2 livres + 1 périodique)

- les livres (sauf manuels et usuels) pour une durée de deux semaines.
- les bandes dessinées pour une durée de une semaine.
- les périodiques pour une durée de une semaine.

Merci de respecter les durées de prêt afin que les documents puissent bénéficier au plus grand nombre !

Un espace information-presse :

La documentation culturelle pour les sorties, les musées, les théâtres, cinéma et les expositions se trouve dans cet espace et peut être consultée sur place.

Un réseau informatique :

14 ordinateurs sont à la disposition des lycéens en autonomie ; ils permettent l'utilisation du logiciel de recherche documentaire "BCDI-Web" et d'Internet à des fins pédagogiques. Chaque élève dispose d'un login avec mot de passe qui lui permet d'ouvrir une session informatique et de disposer d'un bureau de travail personnel.

Un espace orientation :

Les documents de l'ONISEP et du CIDJ y sont à la disposition de tous les élèves, et sont mis à jour régulièrement. Un ordinateur permet de consulter la documentation spécifique.

Une salle audiovisuelle :

Équipée d'une télévision, de lecteurs scope et DVD, cette salle est utilisée dans le cadre d'activités de groupe par les professeurs.

Une salle informatique CPGE :

Située au 1er étage du CDI, elle est réservée aux élèves des classes préparatoires en autonomie, après inscription sur un cahier de réservation.

Des expositions :

Elles agrémentent les locaux du CDI, le couloir d'accès, le hall de l'établissement sur des thèmes divers, des sujets d'actualité, des auteurs...; elles changent fréquemment et donnent lieu à des animations et des présentations de livres et de documents pour les classes.

Des présentations thématiques et de nouveautés :

En fonction de l'actualité de la Cité scolaire et des nouvelles acquisitions du CDI. Les élèves peuvent d'ailleurs participer au choix des achats en faisant des propositions aux documentalistes.

N.B. : une rubrique CDI est consultable sur le site de l'établissement : Critiques littéraires / Les expositions au CDI / Travaux d'élèves . (**http://www.lyc-marie-curie-sceaux.ac-versailles.fr/**)

UTILISATION DES POSTES INFORMATIQUES

DU CDI

- L' utilisation des ordinateurs se fait en ouvrant une session personnelle grâce à un login (c'est à dire un compte utilisateur + un mot de passe).

CE LOGIN EST STRICTEMENT PERSONNEL

(Attention en cas de perte il n' en sera pas redonné).

- Chaque utilisateur est responsable de sa session, et après utilisation la déconnexion (fermeture de la session) est obligatoire .

Rappel des interdictions :

Toute utilisation autre que pédagogique est prohibée : pas de « tchat » / aucune installation de logiciel / aucune modification du système…

Il est possible d'utiliser une clé USB,
dont l'innocuité virale aura été vérifiée au préalable!

Un système de surveillance est installé sur le réseau informatique de la Cité Scolaire : tout acte de malveillance ou de mauvaise utilisation est donc enregistré et des sanctions prises à l'encontre du (de la) responsable.

UTILISATION DE BCDI

BCDI-Web est le logiciel qui permet d'accéder au catalogue informatique des ressources disponibles au CDI (livres, revues…). Il est accessible depuis n'importe quel ordinateur relié à Internet. Voici son fonctionnement en 3 étapes :

1 Lancement du logiciel BCDI

- **Au CDI** : à l'ouverture de votre session informatique double cliquer sur l'icône BCDI-Web figurant sur le bureau.

- **En ligne** : On peut consulter directement le catalogue du CDI depuis son domicile en se connectant à cette adresse, à copier dans ses favoris ☺:

http://www.lyc-curie-sceaux.ac-versailles.fr/bcdiweb/bcdiweb.cgi/data

BCDI est également accessible depuis le site Internet Actualité de la Cité Scolaire :

http://www.lyc-curie-sceaux.ac-versailles.fr/

Cliquer sur le raccourci BCDI en page d'accueil ou dans la rubrique CDI.

2 Utilisation de BCDI

- **Mode de recherche rapide**

  1/ **Inscrire la requête** sous forme de mots-clés (descripteurs) dans la barre de recherche prévue à cette effet
  2/ **Restreindre éventuellement** sa recherche en fonction du support (livre, périodique), type de document (fiction ou documentaire), date de parution…
  3/ **Lancer la recherche** en cliquant sur l'icône approprié

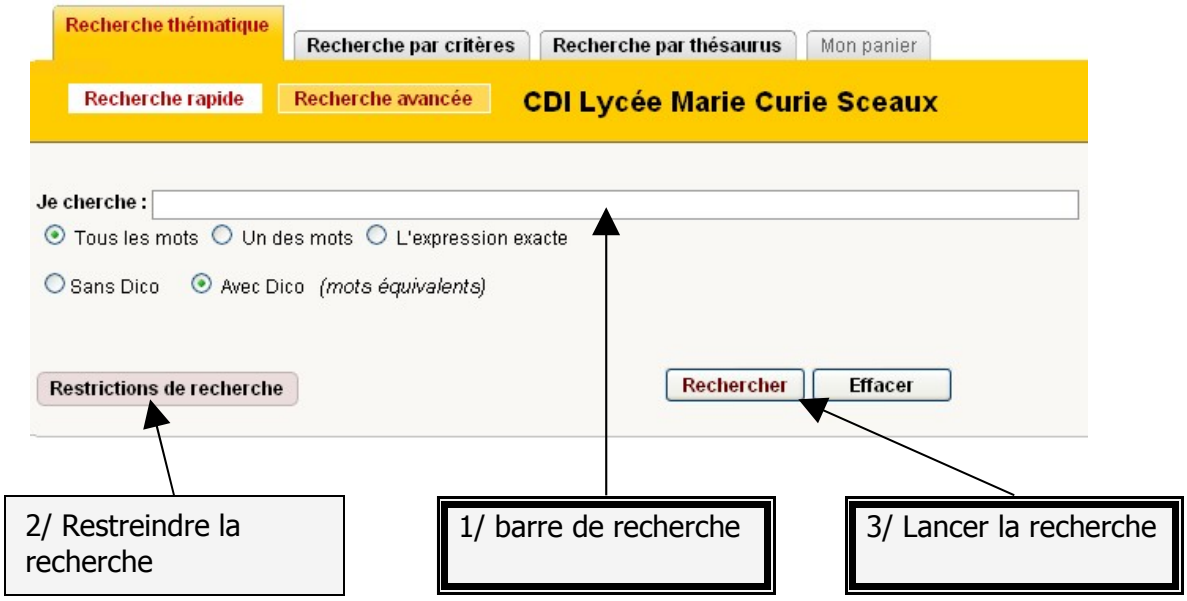

- **Mode de recherche avancée**

  Le mode de recherche avancé intègre les opérateurs booléens (et / ou / sauf) qui permettent de combiner les descripteurs en équation de recherche pour obtenir des résultats plus pertinents (Cf partie maîtriser sa recherche).

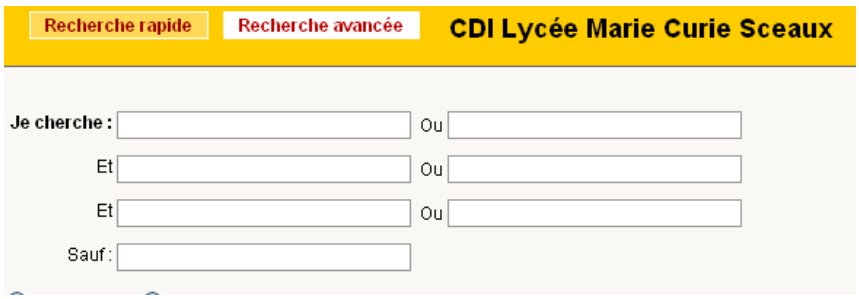

3 Noter les références des documents trouvés

Pour cela, il faut repérer :

1/ **pour les livres** (documentaires ou romans) **:** la cote, le titre et l'auteur

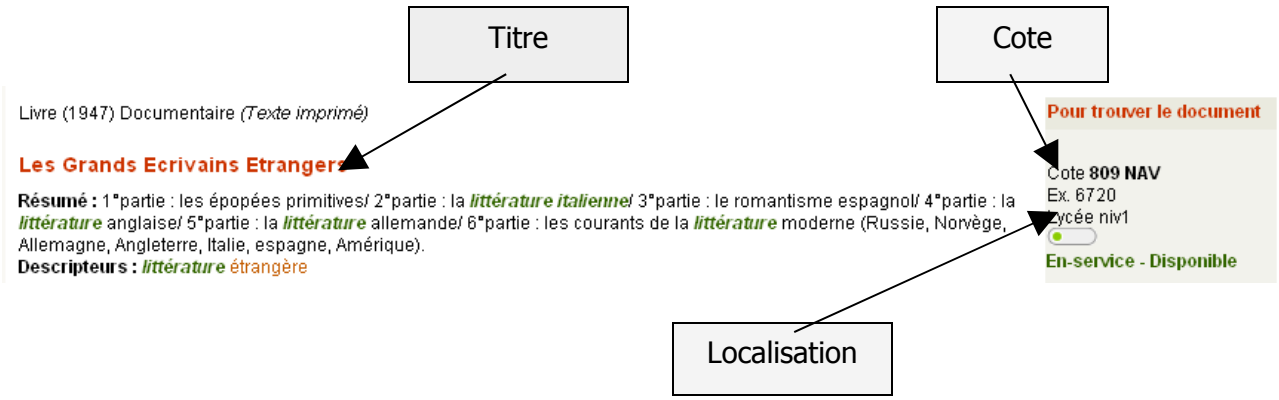
Titre
Cote
Livre (1947) Documentaire (Texte imprimé)
Les Grands Ecrivains Etrangers
Résumé : 1°partie : les épopées primitives/ 2°partie : la littérature italienne/ 3°partie : le romantisme espagnol/ 4°partie : la littérature anglaise/ 5°partie : la littérature allemande/ 6°partie : les courants de la littérature moderne (Russie, Norvège, Allemagne, Angleterre, Italie, espagne, Amérique).
Descripteurs : littérature étrangère
Pour trouver le document
Cote 809 NAV
Ex. 6720
Lycée niv1
En-service - Disponible
Localisation

2/ **pour les périodiques :** la collection, le numéro et la date de parution

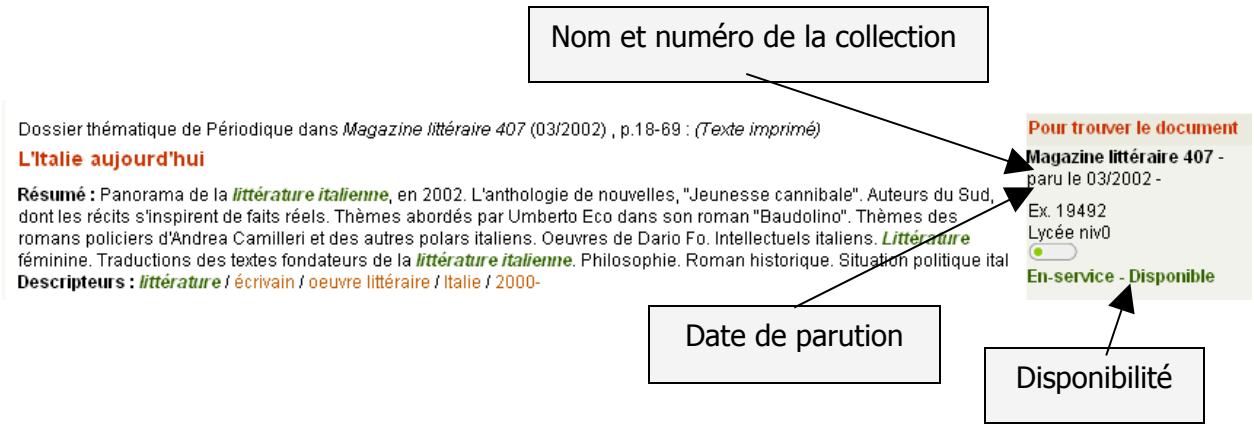
Nom et numéro de la collection
Dossier thématique de Périodique dans Magazine littéraire 407 (03/2002) , p.18-69 : (Texte imprimé)
L'Italie aujourd'hui
Résumé : Panorama de la littérature italienne, en 2002. L'anthologie de nouvelles, "Jeunesse cannibale". Auteurs du Sud, dont les récits s'inspirent de faits réels. Thèmes abordés par Umberto Eco dans son roman "Baudolino". Thèmes des romans policiers d'Andrea Camilleri et des autres polars italiens. Oeuvres de Dario Fo. Intellectuels italiens. Littérature féminine. Traductions des textes fondateurs de la littérature italienne. Philosophie. Roman historique. Situation politique ital
Descripteurs : littérature / écrivain / oeuvre littéraire / Italie / 2000-
Pour trouver le document
Magazine littéraire 407 -
paru le 03/2002 -
Ex. 19492
Lycée niv0
En-service - Disponible
Date de parution
Disponibilité

3/ penser à vérifier la **disponibilité**

4/ se rendre ensuite vers les étagères correspondantes pour trouver les documents en question ☺

Pour toute recherche, utiliser BCDI en premier lieu avant d'autres outils tels que, cédéroms, internet...

MAITRISER SA RECHERCHE DOCUMENTAIRE SUR INTERNET

La recherche sur Internet est aisée : il suffit de taper l'objet de sa recherche dans la fenêtre du moteur de recherche ; une liste de site apparaît alors et l'on clique sur le nom du site pour ouvrir celui-ci. La stratégie, intuitive, est souvent celle du tâtonnement ; mais une recherche efficace n'est possible que si l'on en maîtrise la technique, la même qui a été acquise en utilisant BCDI.

En effet l'utilisateur de ce logiciel de recherche documentaire est avantagé : il sait par habitude et analogie qu'il devra taper un descripteur ou en combiner plusieurs avec les opérateurs booléens.
Dans sa démarche de recherche il se retrouve toujours face au schéma connu :

1/ formuler son sujet
2/ repérer les sources
3/ sélectionner les documents pertinents
4/ évaluer la fiabilité des documents
5/ restituer l'information

Un dossier intitulé « boîte à outils » reprenant ces items est installé sur le bureau des postes informatiques du CDI

1 <u>Comprendre son sujet</u> : le formuler c'est à dire le traduire en mots-clés, en descripteurs, et rédiger sa requête (organiser les descripteurs grâce aux opérateurs booléens)

A - Trouver de "bons" descripteurs.

(sources: www.educnet.education.fr/dossier/rechercher maj 07/05/2010)

Des mots suffisamment précis sur les moteurs :
- éviter les termes trop généraux qui risquent de générer trop de "bruit" dans les réponses.
- choisir de préférence des termes spécifiques quitte à élargir par la suite votre requête.

La langue :
- éviter les mots d'une langue autre que celle du moteur.

Le type de mots :
- choisir de préférence des noms, au masculin singulier.
- utiliser des guillemets pour retrouver l'expression exactement formulée.

Le nombre de mots :
- plus il y a de mots, plus la question est précise et plus le nombre de résultat

sera restreint
- un seul mot peut suffire, essayer de ne pas dépasser 3 mots au début.

L'ordre des mots joue parfois un rôle sur certains moteurs :
- quels mots-clés sont prioritaires ?
- commencer par les mots les plus importants
(voir aussi la syntaxe propre à chaque moteur).

B - Combiner les descripteurs

Le mathématicien George Boole a donné son nom à la logique, basée sur la théorie des ensembles : les opérateurs booléens ET, OU, SAUF servent à combiner plusieurs termes dans une même recherche, et permettent d'affiner une requête sur des bases de données.

ET	intersection
sert à combiner divers mots-clés de façon à ce qu'ils correspondent simultanément à l'objet de la recherche.	
OU	union
sert à combiner divers mots-clés de façon à ce qu'au moins l'un d'eux se retrouve dans l'objet de la recherche.	
SAUF	exclusion
sert à éliminer un concept non pertinent à l'objet de la recherche.	

C - La troncature permet de retrouver les variantes d'un terme (singulier et pluriel) et permet de masquer une lettre dans une chaîne de caractères.

D - Les guillemets " " valident l'expression telle qu'elle est écrite.

2 Repérer les sources

« ÉVALUER LE SITE QUI CONTIENT LE DOCUMENT »
(cf la « boîte à outils » sur le bureau des ordinateurs du CDI)

3 Sélectionner les documents pertinents

Même en changeant d'axe de lecture, en passant de l'horizontal au vertical on retrouve les types de lecture (survol, repérage, lecture intégrale) qui permettent de travailler sur la forme des documents ; ensuite il convient de tester le contenu pour en apprécier l'utilité, la validité.

4 Évaluer la fiabilité des documents

(sources: http:// wwwextupmc.fr/urfist/cerise/ consulté en septembre 2009)

Contenu :

Le contenu du site montre-t-il un thème traité avec une profondeur suffisante ?
Le niveau est-il approprié à votre travail ? L'expression est-elle trop compliquée, trop spécialisée ou trop simple au contraire ?
Est-ce que le site véhicule de l'information de type "recherche", "éducation", savante ou scientifique" avec un produit commercial ou un service de promotion-vente (publicité)?
L'information n'est-elle pas, périmée, obsolète ?

Sources et date :

- Le site est-il mis à jour ? La page datée et signée ? Vérifier aussi ces éléments dans la bibliographie citée. Y-a-t' il suffisamment de références à d'autres travaux ?

- S'agit-il d'une source stable, produite et mise à jour par un organisme reconnu, une université, une bibliothèque ?

- Les auteurs du site sont-ils des chercheurs ou des spécialistes dans ce domaine ? Appartiennent-ils à des sociétés savantes, des institutions, des organismes reconnus ? Peut-on vérifier leurs qualités et identifier leur établissement de rattachement ?
  Peut-on trouver certaines de leurs publications dans des livres, des périodiques ou d'autres documents multimédia? Sont-ils cités dans des bibliographies spécialisées?

- Si la page est trouvée à l'aide d'un moteur (ou d'un robot) elle apparaît sortie de son contexte. Vérifier soigneusement son contenu. Ne pas hésiter à remonter jusqu'à la page d'accueil du site pour bien vérifier l'appartenance de la page ouverte. Consulter aussi le plan du site ou le sommaire. Ces outils permettent d'avoir une vue d'ensemble du contenu.

- Divers : l'information est-elle gratuite ou payante ?
  Vérifier les qualités formelles de la page ou du site : la lisibilité, la qualité de l'expression et de l'orthographe.

- Dispose-t-on de fonctionnalités de recherche, sommaire, index ou plan de site ?
  A-t-on besoin de télécharger des utilitaires pour utiliser le site?

5 Restituer l'information : bibliographie

Sources: UFR des sciences du langage de Grenoble :
http://www.u-grenoble3.fr/servlet/com.univ.utils.LectureFichierJoint?CODE=1278598341922&LANGUE=0

La bibliographie est le document établissant une **liste exhaustive** des documents consultés ou cités pour élaborer votre mémoire et ne doit mentionner que des **documents effectivement consultés**. Elle comprend certaines mentions obligatoires, et rien de plus, qui doivent respecter un ordre précis. Une bibliographie se présente en général par ordre alphabétique d'auteur (et ordre chronologique, le plus souvent décroissant, pour les ouvrages d'un même auteur) ; la bibliographie se place à la fin du travail.

Normes bibliographiques

La norme préconisée est la norme A.P.A. (American Psychological Association) la plus répandue aujourd'hui notamment en Sciences Humaines et Sociales. Elle se distingue principalement par : nom de l'auteur en minuscule et date d'édition après le nom de l'auteur.
Le plus important est que la bibliographie soit homogène et cohérente.
Lors de la rédaction de la bibliographie il est conseillé d'avoir en main le document à citer ou d'avoir bien noté ses références au moment de la consultation du document.

Références bibliographiques (Norme APA)

1 – Monographie

1.1- un seul auteur

Garric, N. (2001). *Introduction à la linguistique*. Paris: Hachette.

1.2- deux à trois auteurs

Dessales, J.-L., Picq, P. & Victorri, B. (2006). *Les origines du langage*. Paris: Editions le Pommier.

1.3- plus de trois auteurs

Caubet, D. et al. (2004). *Parlers jeunes, ici et là-bas : Pratiques et représentations*. Paris: L'Harmattan.
« et al. » (= et alii = et les autres).

1.4- auteur = un organisme ou une institution

Ministère de l'Education Nationale (2008). *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ? Les nouveaux programmes 2008-2009*. Paris: CNDP.

1.5- Ouvrage collectif dirigé (ou coordonné) par un (ou plusieurs) auteur(s)

Anis, J. (Dir.) (2001). *Parlez-vous texto ?* Paris: le cherche midi éditeur.
Dortier, J.-F. (Coord.) (2001). *Le langage : Nature, histoire et usage*. Auxerre: Sciences Humaines Editions.

Remarque : dans les exemples ci-dessus le titre de l'ouvrage est en italique

1.6- Chapitre dans un ouvrage collectif

Billiez, J. & Lambert, P. (2008). Dans les coulisses de la (socio)linguistique urbaine française : Le silence criant des filles. In A. Moussirou-Mouyama (Dir.), *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, pp.364-370. Paris: Editions Ecriture.

Remarque : le titre de l'ouvrage collectif est en italique et non le titre du chapitre

2 – Périodique

2.1- Numéro de périodique thématique

Nonnon, E. & Goigoux, R. (2007). Les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège. *Repères, 35.* Lyon: INRP

Remarque : le titre du périodique et le numéro du périodique sont en italique et non le thème du numéro de la revue.

2.2 - Article dans un périodique

Frier, C. & Guernier, M.-C. (2007). Paroles de lecteurs et si les usages scolaires empêchaient de pratiquer la lecture ? *Repères, 35*, 117-138.
Collès, L. (2008). La quête identitaire des adolescents issus de l'immigration maghrébine à travers un roman de la littérature beur. *Le langage et l'homme*, *43*(1), 65-77.

Remarque : le titre du périodique et le numéro ou le volume du périodique sont en italique et non le titre de l'article.

3 – **Mémoire ou thèse**

Goossens, V. (2005). *Une typologie des noms de sentiment basée sur leurs collocations verbales*. Mémoire de master 2 non publié, Université Stendhal-Grenoble 3, Grenoble.

Dat, M.-A. (2006). *Didactique présecondaire des langues étrangères : L'influence de la présentation multimodale du lexique sur la mémorisation chez des enfants de 8 à 11 ans*. Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse 2- Le Mirail, spécialité Sciences du Langage, Toulouse, France.

4 – **Dictionnaire et encyclopédie**

Dortier, J.-F. (Dir.) (2004). Le dictionnaire des sciences humaines. Auxerre: Editions Sciences Humaines.

- **Entrée rédigée par un auteur identifié**

Messerli, P. (1980). Aphasie. In *Dictionnaire encyclopédique de psychologie*, Vol.1, pp. 82-85. Paris: Bordas.

- **Entrée anonyme**

Aphasie (2005). *Le Nouveau Littré*. Paris: Garnier.

5 – **Plusieurs publications d'un même auteur dans une même année**

Trimaille, C. (2007a). Accueil et intégration : à propos des connaissances linguistiques. *Ecarts d'identité*, *111*, 25-27.
Trimaille, C. (2007b). Stylisation vocale et autres procédés dialogiques dans la socialisation langagière adolescente. *Cahiers de praxématique*, *49*, 183-206.

Remarques
Lieu d'édition étranger : si la ville n'est pas connue mondialement la faire suivre du pays
(Ex. Sprimont, Belgique : Mardaga)
Si deux éditeurs (co-édition) : les séparer par « / » (Ex. Paris : Hermès/Lavoisier)
Si année d'édition n'est pas connue = (s.d.)
Si lieu d'édition n'est pas connu = (s.l.)

6 – **Références électroniques ou sitographie**

6.1 – **Article de périodique en ligne**

Baudé, J. (2009). Vous avez dit « maîtrise raisonnée » des TIC. *EpiNet, 115.* http://www.epi.asso.fr/epinet.htm (Consulté le 29/09/2009)

6.2 – **Article d'un quotidien en ligne**

Bentolila, A. (2008, 03 septembre). La maternelle, machine de guerre contre les inégalités. *Le Monde,* http://www.lemonde.fr/web/recherche_resultats/1,13-0,1-0,0.html (Consulté le 30/09/2008)

6.3 – **Encyclopédie ou dictionnaire électronique**

Office québécois de la langue française. Le grand dictionnaire terminologique. http://www.granddictionnaire.com/ (Consulté le 29/09/2009)

6.4 – **Article d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire électronique**

Langue. In *Le dictionnaire multifonctions de TV5 Monde*. http://dictionnaire.tv5.org/ (Consulté le 29/09/2009).

6.5 – **Site Web**

Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval*, http://www.bibl.ulaval.ca/ (Consulté le 30/09/2008)